

Les arguments délirants des beaux parleurs

Les « beaux parleurs » ne manquent pas d'imagination pour convaincre les consommateurs d'acheter un matelas à prix fort.

Le Réseau anti-arnaques avait déjà dénoncé les arguments loufoques des vendeurs : la présence d'un fil en cuivre permettant de contrer les ondes électro magnétiques, les allusions à la NASA qui aurait équipé les stations orbitales de matelas identiques.

Voici la nouveauté 2020 : mentionner qu'une prime de l'État vient réduire le coût du matelas avec reprise de l'ancien. Bien évidemment, cette promesse n'est pas mentionnée sur le bon de commande. Et, comme par hasard, le commercial précise par la suite que le quota de matelas concernés a été atteint !

Après réflexion, et consultation des avis sur internet, ce consommateur décide d'annuler sa commande (*le matelas « suite Hôtel était facturé 3 230 €*) et demande à ce que le matelas déjà livré soit enlevé. Le professionnel accepte cette décision mais réclame un paiement de 100 € (*réglé en espèces*) pour le transport.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)